

Au nombre des autres initiatives volontaires, mentionnons le soutien donné par l'industrie au Programme d'évaluation des techniques de mesure d'impact en milieu aquatique, la révision du *Règlement sur les effluents liquides des mines de métaux* et sa participation au Programme de neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier (NEDEM) et au programme qui lui fait suite, le NEDEM 2000.

Enfin, l'industrie canadienne des minéraux et des métaux appuie le principe de bonne gestion des produits par l'entremise d'associations telles que le Centre international de gestion du plomb, qui a pour objectif de collaborer avec les gouvernements, les industries et la communauté internationale dans le but de gérer les risques associés à l'exposition au plomb.

Les collectivités locales et le développement durable

Quand elle est gérée de façon responsable, l'exploitation minière apporte une précieuse contribution au bien-être social et économique des collectivités locales, particulièrement celles qui sont situées dans des régions éloignées.

Le développement durable exige de travailler en collaboration avec tous les intervenants afin de régler les problèmes liés à l'utilisation des terres et des ressources, d'accroître leur participation à l'activité économique et de répartir équitablement les retombées de l'exploitation des ressources naturelles.

Ces questions risquent d'intéresser particulièrement les Autochtones, parce qu'ils vivent souvent dans des régions où a lieu l'exploitation minière. Le Canada, par le biais de sa politique des minéraux et des métaux, encourage l'établissement de partenariats entre les collectivités autochtones et l'industrie. On est en train de repérer les collectivités autochtones situées près des entreprises minières actuelles et futures du Canada afin de contribuer à la détermination des possibilités et des avantages qu'elles offrent et offriront à ces collectivités. En outre, on élabore des statistiques qui aideront les gouvernements, les collectivités autochtones et l'industrie à mieux comprendre ce qui favorise et ce qui empêche la participation des Autochtones aux projets d'exploitation minière et la participation de l'industrie dans les collectivités autochtones.

L'utilisation des terres et les zones protégées

Avec sa masse continentale totalisant presque 10 millions de kilomètres carrés, le Canada se classe au deuxième rang, après la Russie, pour ce qui est de la superficie. Actuellement, les opérations minières occupent moins de 1 p. 100 du territoire canadien. Même si plus de 60 p. 100 de la production est concentrée en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique, on trouve des mines productives dans tous les territoires et provinces du Canada.

Connaissances traditionnelles

Les connaissances traditionnelles des Autochtones peuvent améliorer les décisions prises dans le domaine de la gestion des ressources. Le Canada a produit, en collaboration avec les intervenants, une brochure qui décrit comment utiliser les connaissances traditionnelles pour éclairer les décisions concernant les ressources naturelles et qui présente des exemples d'application dans le secteur minier canadien.